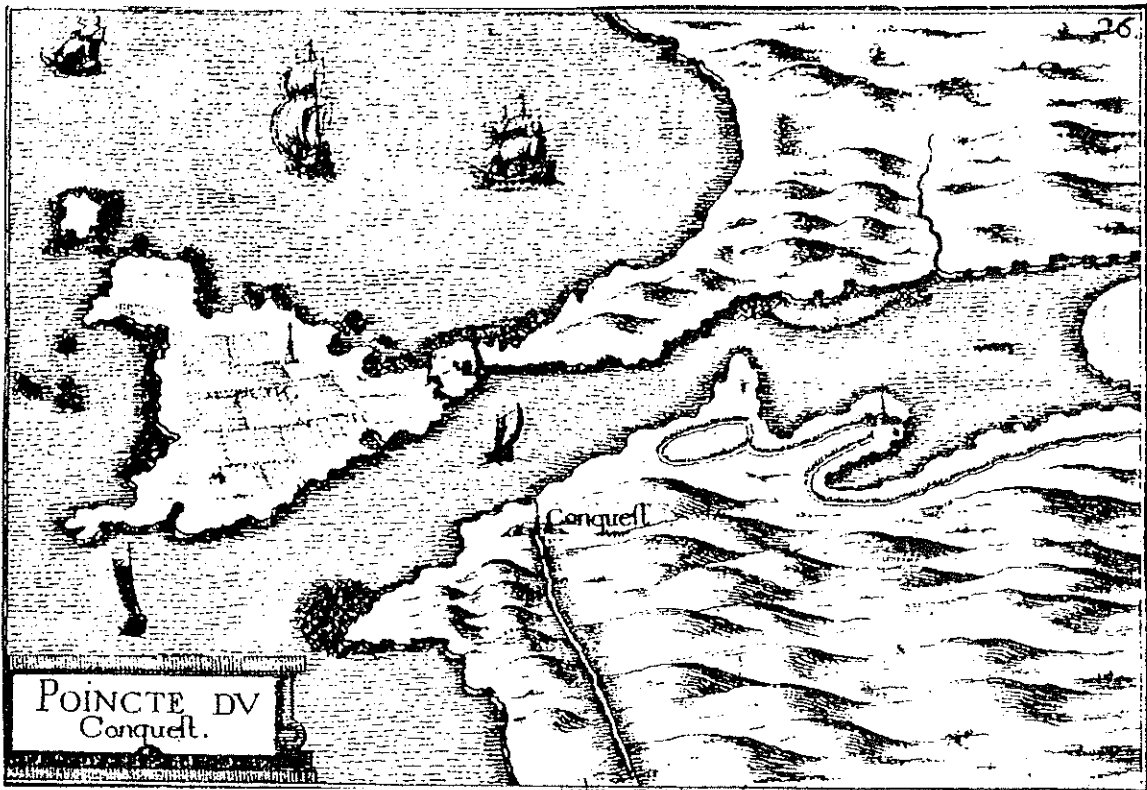


LE CONQUET

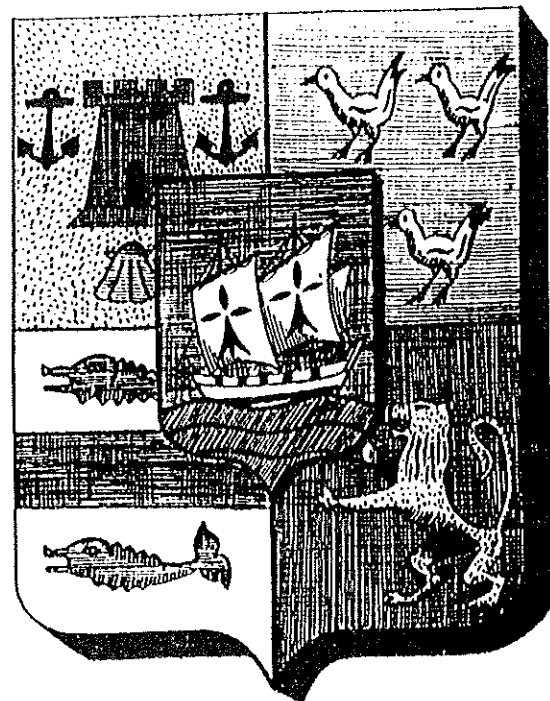
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

N° 48

OCTOBRE 89



LE MOT DU MAIRE

Le Conquet a connu cet été une affluence record. Trois raisons l'expliquent : une saison estivale magnifique, un effort de promotion touristique, une évolution des mentalités chez les vacanciers. Nul doute que cette fréquentation se maintiendra, voire progressera dans les années à venir. Cela mérite réflexion. Des mesures seront à prendre dans de nombreux domaines. Celles qui s'appliqueront à la circulation et au stationnement sont impératives.

Les affaires de la commune n'ont pas marqué de temps d'arrêt durant cette période.

- les travaux portuaires se sont poursuivis à un rythme soutenu durant tout l'été. Le quai pêche devrait, sauf ennuis majeurs, être terminé à la Noël. La protection du port est l'objectif premier de la municipalité. Les plus hautes instances départementales en ont été saisies. Elle a fait l'objet d'un vœu formulé par notre conseil municipal auquel se sont associés le Sivom de St-Renan-Iroise, les communes de Trébabu, de Molène et de Ouessant.

Nous leur exprimons nos plus vifs remerciements.

- un nouveau schéma d'aménagement du parc de Beauséjour a été élaboré par les architectes-conseils de l'Équipement. L'essentiel du parc, ou plutôt ce qu'il en reste, est sauvegardé. La résidence pour personnes âgées sera implantée dans la partie sud, dans le prolongement du village-vacances, à proximité de la place Charles Menguy. La décision de création doit être prise par le Conseil Général courant Novembre.

- les finances locales ont été suivies avec beaucoup d'attention :
-les emprunts initialement prévus au titre de l'année en cours ont pu être réduits de moitié au budget supplémentaire. Nous le devons aux coupes sombres que nous avons effectuées dans certaines dépenses et à la compréhension de Monsieur Le Maire de Brest qui a bien voulu étaler la dette de Beauséjour. Qu'il en soit ici solennellement remercié.
- un " livre blanc " sur l'état de nos finances sera publié dans les mois à venir. Son objet est de faire la part du passé et d'analyser l'avenir.

Si je pouvais vous annoncer en fin d'année que la protection du port sera assurée et que la résidence pour personnes âgées sera créée, je serais un Conquétois heureux.

LE MAIRE

FINANCES

Quand paraîtra ce bulletin, le budget supplémentaire de la commune aura fait l'objet des délibérations du conseil municipal. Depuis qu'elle est en place, la municipalité a un but prioritaire en ce qui concerne les finances : faire baisser le coefficient d'endettement actuellement supérieur à 40% et par là-même diminuer progressivement l'endettement par habitant qui est du double de la moyenne départementale.

Pour arriver à ce but, il n'y a pas de méthode miracle : il faut diminuer les dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement.

La commune rembourse cette année 67 emprunts réalisés à divers titres au cours des dernières années, représentant un capital emprunté de plus de 20 millions et un remboursement annuel de 3 millions. En 1990, les chiffres seront pratiquement identiques.

La rigueur doit donc être notre réflexe quotidien.

- faire l'indispensable
- réfléchir avant de faire le nécessaire
- se refuser le luxe de faire l'utile ou le souhaitable

Ce budget supplémentaire proposé au conseil par la commission des finances, avec l'accord du percepteur prévoit :

1) de ramener l'emprunt de Beauséjour pour 1989 de 1 000 000 F à 500 000 F grâce à la bonne fin de nos conversations avec la ville de Brest qui a accepté d'allonger de 3 à 5 ans le délai de paiement.

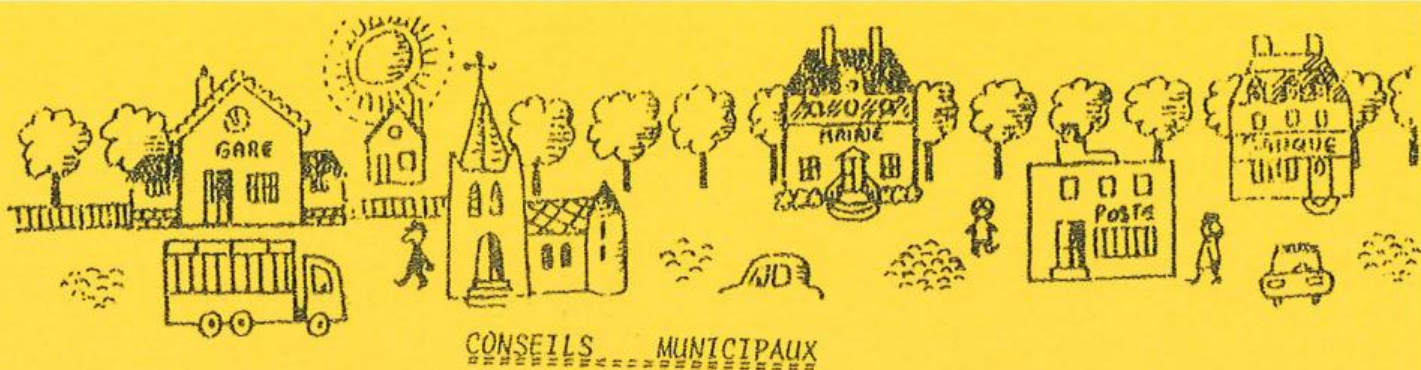
2) de ramener de 800 000 F à 400 000 F l'emprunt de fonctionnement prévu au budget primitif, ceci grâce à deux éléments :

- a) moins value sur nos dépenses de fonctionnement
- b) plus value sur nos recettes, en particulier sur la fréquentation du camping du "Théven", favorisée par l'exceptionnel beau temps que nous avons connu cette année.

La commune, empruntera donc cette année 900 000 F de moins que prévu. C'est un point positif, mais ceci ne doit pas nous voiler les yeux : le budget 1990 sera de nouveau difficile à équilibrer.

Rigueur et optimisme raisonné doivent rester les maîtres mots de notre action.

GUY LE GOFF



Séance du 3 Juin 1989

Implantation de la Résidence pour personnes âgées

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance extraordinaire, à l'ordre du jour de laquelle figurait cet unique objet. Le débat sur le sujet laisse apparaître que l'état d'avancement du dossier au plan administratif ainsi que les difficultés rencontrées au niveau technique, ne permettent pas pour l'instant d'appréhender avec suffisamment de précisions le projet.

Cette information du Conseil ne peut donc donner lieu à décision ; la délibération interviendra lorsque le dossier aura été mené plus avant.

Séance du 27 Juin

Modification des statuts du S.I.V.O.M.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple portant sur la création d'un troisième poste de vice-président (deux précédemment) et sur la rémunération du Président et des Vice-Présidents sur la base de l'échelle III (Catégorie des Maires de 1001 à 2000 habitants) au lieu de l'échelle I précédemment (Catégorie des Maires de moins de 501 habitants).

Modification des statuts du Syndicat des eaux de KERMORVAN

Accord unanime pour la modification des statuts du Syndicat des eaux de KERMORVAN à savoir :

- Création d'un poste de deuxième vice-président
- Association du nom "DE KERSAUZON" à l'appellation du Syndicat
- Association des sept Maires des communes membres aux travaux du bureau
- Suppression du poste de Trésorier.

Ouverture d'une ligne de Trésorerie

Afin de faire face à un besoin ponctuel et éventuel de disponibilité il apparaît nécessaire de procéder à l'ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie : montant souhaitable 1 000 000 F. Lorsque la collectivité le souhaite, elle peut retirer ces fonds, en une ou plusieurs fois.

Après avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de procéder à l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant plafond de 1 000 000 F et autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec le Crédit Local de France.

Demande de subvention sur le Fonds Commun Départemental d'Aide aux Communes

Tous les 2 ans les collectivités locales peuvent solliciter auprès du Conseil Général une subvention sur le Fonds Commun Départemental d'Aide aux Communes en justifiant de dépenses d'équipement. Montant estimé 20 000 F, sollicité au titre des travaux d'amélioration et d'extension du réseau d'éclairage public. Accord unanime du Conseil pour solliciter l'octroi d'une subvention aussi substantielle que possible.

Garantie d'emprunt à l'O.G.E.C. Ecole Saint Joseph

Le Président de l'O.G.E.C. Saint-Joseph sollicite la garantie de la commune pour un emprunt qu'il doit contracter afin de financer les travaux d'agrandissement des classes maternelles et l'amélioration des locaux, construction de nouveaux préaux et sanitaires pour les primaires. Montant de l'emprunt : 500 000 F. Décision unanime du Conseil pour accorder cette garantie et autoriser le Maire à intervenir au nom de la commune au contrat d'emprunt en question.

Construction de l'Hotel des Postes ; Avenant à la convention de base

Accord unanime du Conseil pour accepter l'avenant à la convention de base de maîtrise d'ouvrage déléguée à la SEMAEB pour la construction de l'hôtel des Postes, faisant état d'un coût global de 2 058 000 F, somme prévue au budget primitif 89.

Travaux de la Poste : échancier de paiement à la SEMAEB

Dans le cadre de la construction du bâtiment de la poste, la SEMAEB a présenté un échancier prévisionnel des paiements, s'étalant de Février 1989 jusqu'à la fin de l'année pour un coût total de 2 058 000 F. La SEMAEB réclame à la commune un avenant de 685 000 F, correspondant aux échéances de Février et Mars (225 000 + 460 000). Acceptation de l'échancier de règlement.

Construction de l'Hôtel des Postes ; Acquisition des charges foncières

Préalablement à l'établissement de l'acte notarié de cession, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'acquisition des charges foncières, d'un montant de 226 000 F pour la réalisation de l'Hôtel des Postes. Avis favorable du Conseil à l'acquisition des charges foncières.

Financement des travaux de la Poste : Emprunt à réaliser

Décision de contracter un emprunt de 900 000 F destiné à financer les travaux de la Poste et autorisation au Maire à signer l'acte à intervenir.

Village de Vacances de Beauséjour : Avenant au Marché et travaux complémentaires

Acceptation des propositions d'avenant au marché et de travaux complémentaires et autorisation de procéder au règlement des dépenses correspondantes :

- Avenant : Sanitaires complémentaires, WC handicapés, croisées :	35 352,00 TTC
- Travaux complémentaires hors marché : Mur mobile, crapaudines, buflon, étagères, par l'Entreprise VILLABOIS	119 036,60 TTC
Fourniture et pose d'extincteurs	3 424,71 TTC
Métallisation des sols	5 187,57 TTC

Travaux supplémentaires au Village de Vacances de Beauséjour

Différé de décision, en raison de sa non inscription au budget primitif 89, d'une dépense de 29 016,68 F pour travaux et fournitures complémentaires au Village de Vacances de Beauséjour (Métallisation de l'hébergement, fourniture de rideaux, pose d'étagères et autres petits équipements).

Attribution d'indemnités au Receveur Municipal

Reconduction des décisions prises antérieurement pour l'attribution de l'indemnité de conseil et de l'indemnité de préparation des documents budgétaires à Monsieur LE DALL, Percepteur. (Formalité nécessaire en raison du récent changement de Conseil Municipal).

Demande d'admission en non valeur ; créance communale

Admission en irrécouvrabilité du titre 231/89 pour un montant de 750,90 F

Virements de crédits

Dans le cadre du programme Beauséjour, afin de faire coïncider l'imputation des factures avec les crédits nécessaires, globalements suffisants, il convient de procéder aux virements de crédits suivants

- Compte 214 : - 60 000 F
- Compte 233 : - 130 000 F
- Compte 232 : + 190 000 F

Rémunération du Personnel pour heures supplémentaires élections

Autorisation du Maire à procéder à la rémunération du Personnel Communal appelé à travailler en heures supplémentaires à l'occasion de consultations électorales.

Demande d'annulation de servitude

Avis favorable du Conseil Municipal à l'annulation d'une servitude située sur un terrain appartenant à M. BELEC, cadastré section B N°875, pour une contenance de 938 m².

Séance du 3 Septembre

=====

Election des "Grands Electeurs" en vue des Sénatoriales du 24 Septembre 89

Au premier tour de scrutin ont été élus délégués : M. Christian COUTURE, M. Guy LE GOFF, M. Marcel FABRE, M. Camille GELEBART, M. Guy MENGUY.

Au premier tour de scrutin ont été élus suppléants : M. Georges TREBAOL, Mme Jacqueline DANIEL, M. Christian RIOU.

Taxes et Redevances portuaires

Application de la Taxe de stationnement instituée d'après le barème étudié et voté en réunion du Conseil Municipal en date du 26 Décembre 1988, pour la période du 1er Juillet 1989 au 31 Décembre 1989 et redevable trimestriellement.

Autorisation de mise en oeuvre, à compter du 1er Janvier 1990, de la redevance d'équipement des ports de pêche pour le port du CONQUET, en application du livre II du code des ports maritimes, au profit de la commune du CONQUET, selon les dispositions suivantes :

- le taux de la redevance est fixé à 2 % de la valeur des produits de la pêche débarqués.
- la redevance sera perçue quel que soit le port de stationnement habituel
- cette redevance est due à raison de 1 % de la valeur des produits débarqués, par le pêcheur, et 1 % par l'acheteur.

Par ailleurs, le Conseil Municipal désire que la perception de la redevance d'équipement soit effectuée trimestriellement.

Commission municipale "Circulation, Stationnement, sécurité"

Afin de veiller à l'organisation de la circulation et du stationnement, en particulier en période estivale, il est créé une commission municipale "Circulation stationnement, sécurité", présidée par M. Jean LE STANG, et composée de M. Georges TREBAOL, Mme Yvette QUERE, M. Michel LEON, M. Ariel STRABONI, M. Camille GELEBART. Cette commission, qui sera ouverte aux extra-municipaux, travaillera en liaison avec les commissions de voirie et de tourisme et est chargée, dans l'immédiat, de la préparation d'un dossier sur la circulation et le stationnement dans le secteur de Ste Barbe, dossier qui sera soumis au Conseil Général.

Voie du Conseil Municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal formule, auprès du Conseil Général du Finistère, le voeu d'obtenir la réalisation complète et urgente de la protection du port.

Affaire "GOURMELON" ; autorisation à défendre

En 1970, la commune a procédé à un élargissement de voirie empiétant sur un terrain appartenant aux époux GOURMELON, emprise aujourd'hui contestée par les époux GOURMELON. Le dossier sera plaidé le 28 Septembre 1989

Le Conseil Municipal autorise le Maire à défendre les intérêts de la commune dans cette affaire et lui donne tout pouvoir pour mener les actions nécessaires.

Affaire "BOCLE" ; autorisation à défendre

M. BOCLE, architecte, désigné en qualité de Maître d'oeuvre en 1987 pour le projet de réalisation d'un village de vacances à Beauséjour, n'a pas été appelé à mener à terme sa première étude et réclame à présent des indemnités à la commune.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à défendre les intérêts de la commune dans cette affaire et lui donne tout pouvoir pour mener les actions nécessaires.

Séance du 19 Octobre

Budget supplémentaire 1989

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget supplémentaire 1989 qui s'équilibre en dépenses et recettes, en section de fonctionnement à la somme de 276 170 F et en section d'investissement à la somme de 727 030 F

Schéma d'aménagement du Parc de Beauséjour

Le projet de schéma d'aménagement du Parc de Beauséjour, élaboré par Mr LECONTE, architecte consultant à la D.D.E., a été adopté à l'unanimité moins une abstention par le Conseil Municipal.

Schéma de mise en valeur de la Mer

Aucune décision n'est prise dans l'attente d'informations complémentaires qui devraient être fournies au cours d'une réunion programmée le 26 Octobre à LANNILIS.

Modification des statuts du SIVOM

Désormais l'appellation du SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA REGION DE SAINT-RENAN est remplacée par SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE SAINT-RENAN/TROISE.

Acquisition du Terrain de Beauséjour : Annuité 89

Suite aux récentes négociations avec Monsieur le Maire de la Ville de BREST, l'échéancier de règlement des frais d'acquisition du terrain de Beauséjour a été réaménagé. Les échéances 89 et 90 d'un montant de 1 000 000 F chaque, sont étalées sur quatre années pour un versement annuel de 500 000 F.

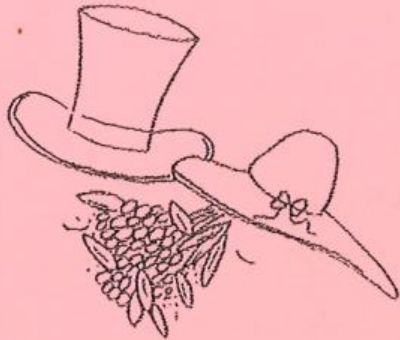
En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à contracter un emprunt de 500 000 F en vue du règlement de l'annuité 89 et l'autorise à signer l'acte à intervenir.

ETAT CIVIL



NAISSANCES

- 09/07/89 Dorian LANNUZEL, 15 rue Lieutenant Jourden
12/08/89 Patrick LAINE, Kermergant
19/08/89 Héliène Sarah JAN, 16 rue de Verdun



MARIAGES

- 02/06/89 RIOU Yann, Marin-Pêcheur, Presqu'île de Kermorvan
et BOUBIER Véronique, sans profession, Résidence Poul-Connq
10/06/89 JOUET Roland, Gérant de société, 52 rue Général Leclerc
et LANCHON Ginette, sans profession, 17 rue Jean Bart
Concarneau.
- 07/07/89 LEDOUIT Eric, Carreleur, 1 rue Amiral Labrousse, BREST
et GAC Marie-Thérèse, sans profession, Kéringar, Le Conquet
- 29/07/89 GOURVENEK Jean-Yves, Inspecteur PTT, 25 rue Albert de Mun
et SACILOTTO Véronique, Contrôleur Informaticien PTT, 1 allée Romeau,
LES CLAYES SOUS BOIS (Yvelines)
- 12/08/89 HAMON Christian, mécanicien, Pont L'Her-Lochrist
et MESSANT Isabelle, Aide-Soignante, 2 rue Fonck, BREST
- 18/08/89 BOSSARD François, Marin-Pêcheur, 17 rue Poncelin
et CLOAREC Héliène, serveuse, 17 rue Poncelin
- 19/08/89 RIOU François, Marin d'Etat, 22 rue Poncelin
et BOHL Véronique, Secrétaire, 23 rue Léon Blum, LE KREMLIN BICETRE
(Val de Marne)
- 15/09/89 L'HARIDON Jean-Pierre, Chef Cuisinier, Blancs Sablons, Route de Kermorvan
et MORVAN Françoise, Employée de restaurant, 4 rue Blaveau, BREST
- 23/09/89 LE HIR Pierre, Ingénieur, "Porsliogan"
et DUPRAY Elisabeth, Bactériologiste, " Porsliogan".

DECES

- 16/04/89 Gilberte MISSOFFE, veuve de Hippolyte TABURET
28 rue Sainte Barbe, 93 ans
- 06/06/89 Jean DURAND époux de Christiane FREDERIC
8 rue Jean de La Fontaine, 62 ans
- 08/06/89 Jean MAZE époux de Maria ROUDAUT
21 rue Albert de Mun, 70 ans
- 28/06/89 Michel DENIEL époux de Annie COADOU
6 rue Anatole Le Bras, Plouzané, 39 ans

22/07/89 Philippe BOSSARD
Rue de Kéronvel, 12 ans

26/07/89 Joseph QUELLEC
13 rue Poncelin, 37 ans

19/08/89 Jean-Louis LABAT époux de Joséphine GARO
Les Blancs Sablons, 59 ans

21/08/89 Sébastien LEVEN
31 rue Albert de Mun, 79 ans

25/08/89 Jean-François PERROT époux de Anne-Marie LEON
2 rue de La Tour d'Auvergne, 67 ans

06/09/89 Marie-Françoise HOBE veuve de Joseph PERROT
"Penzer", 83 ans

08/09/89 Benoît KERGONOU époux de Marie Joséphine CHARRETEUR
5 rue du Sous-Marin Narval, Brest, 85 ans

12/09/89 René TABURET veuf de Louise NICOLAS
rue de Kérangoff, 79 ans

04/10/89 Daniel CLOITRE époux de Monique GRAMOULLE
14 rue Henri Moissan, Brest, 45 ans

PERMIS DE CONSTRUIRE

14/06/89 LE CORRE Maurice, Presqu'île de Kermorvan
Extension Résidence Secondaire

25/05/89 DUBALAI Jean-Claude, 15 rue Théodore Botrel
Abri de jardin

16/06/89 LE BRIS Gilbert, rue de Kervidré
Addition d'un garage

12/07/89 KERMAIDIC François, Presqu'île de Kermorvan
Extension Résidence Principale

12/07/89 ASSOCIATION PROPRIETAIRE ECOLE ST JOSEPH
11 rue Georges Clémenceau
Aménagement bâtiment maternelle, préau primaire

30/08/89 LE HIR Michel, 8 rue Le Gonidec
Surélévation et habitation

31/08/89 GALERON, " Kervillou " Blancs Sablons
Surélévation d'un garage

04/09/89 LAGADEC Yvon, 16 rue Charles de Gaulle
Résidence Principale

14/09/89 MONTAY Claude, "Kérinou"
Extension Résidence Principale (Véranda et garage)

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU PORT

I LE POINT DES TRAVAUX

Pour des raisons techniques, les travaux portuaires ont pris quelques retards, néanmoins l'utilisation du quai pêche est maintenu pour fin Janvier 1990.

Actuellement, la semelle en béton de ce quai est pratiquement terminée. La pose des blocs et l'enrochement prévus pour rejoindre la digue St Christophe seront notre seule garantie contre les tempêtes prévisibles à cette période de l'année. A ce jour, il a été véhiculé 35 000 m³ (y compris la route provisoire) de déblais, il reste encore 40 000 m³ entre zone pêche et départementale.

II LES MOUILLAGES

Au début du mois de Novembre, nous allons mouiller 5 chaînes traversières représentant 24 mouillages pour les professionnels.

III PRIORITES SUR LE PLAN D'EAU

La commission du port propose que les priorités suivantes soient appliquées sur le plan d'eau :

- 1° ceux qui vivent de la mer
- 2° les plaisanciers Conquétois (contribuables)
- 3° Ceux de l'extérieur

Durant cette période de travaux, un climat coopératif s'est créé entre professionnels et plaisanciers, une trentaine de bateaux de plaisance ont trouvé un mouillage en zone pêche, ce qui n'exclut en aucun cas le non-paiement de la redevance mouillage. Le règlement intérieur ne prévoit qu'une durée d'un mois pour cet arrangement.

Dans l'immédiat, deux impératifs : protection du plan d'eau et confier à un organisme (Société d'économie mixte, Chambre de commerce) l'aménagement du terre-plein.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE BEAUSEJOUR

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 OCTOBRE

Assistaient à cette réunion :

M. CLOCHON J.Pierre, Mme BACH-MAURUGEON, Mme RAOULT Annick, Mme JAN Hélène
Mme GRANDJEAN Annette, Mme ROUE Alice, Mme APPRIOU Simone, M. LOCUSSOL Albert,
Mme COROUGE Josette, Mme PICAUD Colette, Mme ROANN Marie, M. LE VEN Alain, M. JEAN
Xavier, M. RICHARD Rémy.

Absents :

Mme CUDENEC Jacqueline, M. BLAIZE Jacques, M. COUTURE Jean-Charles, Mme GRALL
démisionnaire.

La commission extra-municipale "Aménagement du parc Beauséjour" s'est réunie en
mairie le mardi 17 Octobre afin d'émettre un avis sur le schéma d'aménagement du parc Beauséjour,
une esquisse élaborée par J.P LECONTE, Architecte consultant auprès de la D.D.E.

Au cours de cette réunion le rapport ainsi que le plan d'aménagement ont été étudiés
et l'ensemble des 14 membres présents a souscrit à ce projet d'aménagement en posant des
réserves sur l'opportunité de créer une zone constructible au sud du grand bâtiment de Beauséjour
prévu comme future mairie.

D'éventuelles constructions rompraient l'harmonie de l'ensemble paysager que l'esquisse
s'efforce de préserver.

Il serait plus judicieux de conserver une partie du bâtiment, ancien dortoir, situé le
long de la rue Lt Joseph Jourden sur une vingtaine de mètres, de le réhabiliter, et, de l'utiliser
comme bâtiment communal (garage-atelier...)

Mis à part cette réserve, les membres ont constaté que les remarques formulées lors
de la première réunion de la commission extra-municipale en date du 26 Juin ont été retenues.

Bâtiment rue Louis Pasteur

La récupération des belles pierres du mur doit être un préalable à la démolition des
bâtiments bordant ladite rue. La commission suggère de construire à leur place un muret et
de définir quelques places de parking en retrait de ce petit mur pour les véhicules des personnes
se rendant à la " future mairie".

Mur de la route de Brest

Une réflexion sur le devenir de ce mur a dégagé quelques suggestions en particulier
la création d'une ou deux ouvertures pour accès piétons...

Aménagement du parc

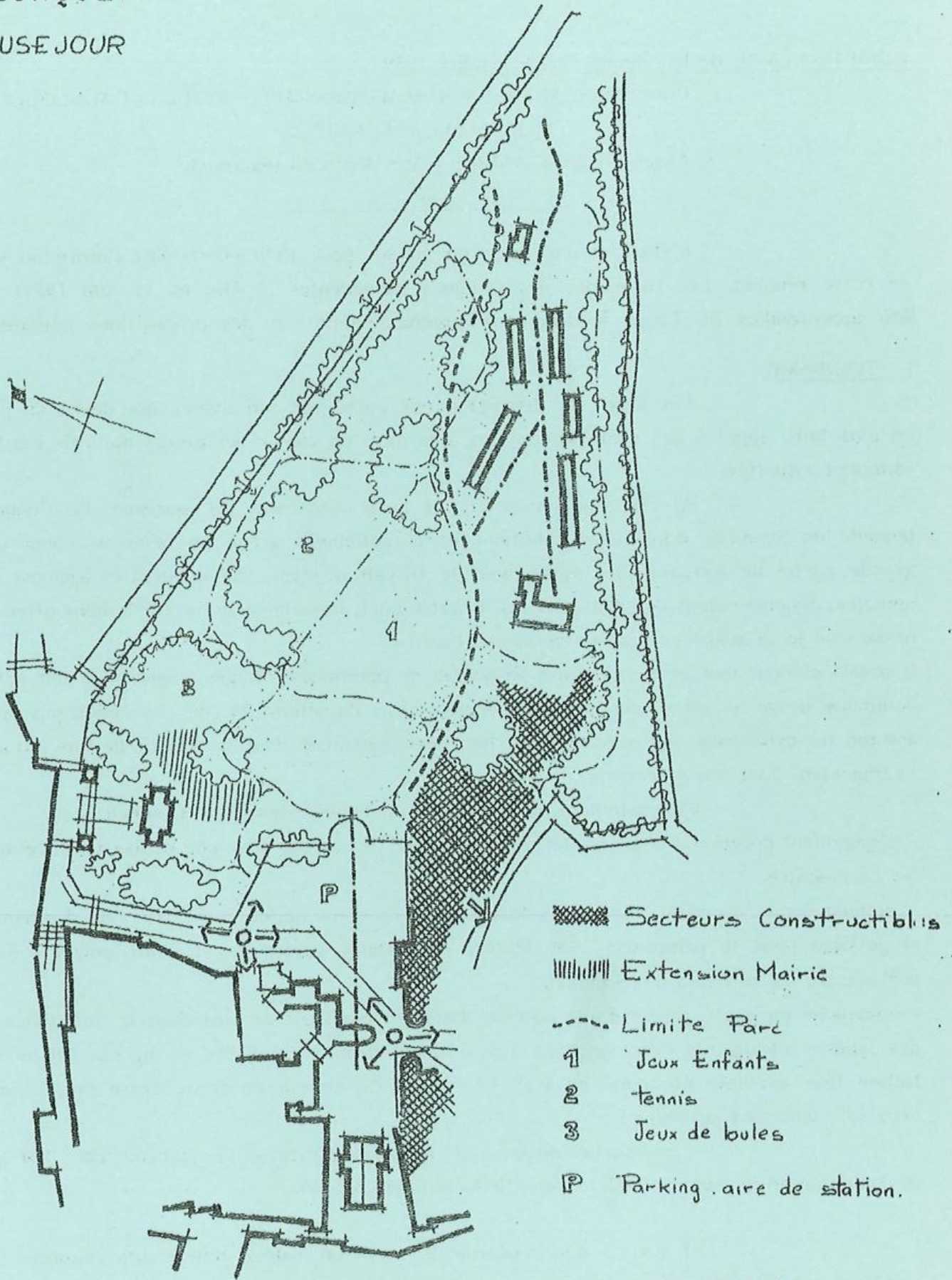
Les membres de la commission ont estimé que la création de terrain de tennis n'était
pas concevable au sein du parc. Il serait plus conforme d'utiliser un éventuel financement pour
couvrir le terrain existant près de la salle de sports ou en réaliser un second dans le complexe
sportif actuel.

Comme dans les réunions précédentes, la commission demande que les ormes morts
soient coupés et la programmation d'une journée de débroussaillage. Le bois abattu pourrait
être vendu aux particuliers afin d'acheter de nouvelles espèces pour le reboisement du parc.

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

LE CONQUET

BEAUSEJOUR



SCHEMA
THEORIQUE

J.P.L 5.X.89

COMMISSION " TOURISME-COMMUNICATION-ANIMATION

COMPTE-RENDU de la réunion du 10 Octobre 1989

Présents : M.TREBAOL-M.MENGUY-Mme VAILLANT-M.CLOCHON-M.JEAN-M.LARSONNEUR.

Absents : Mme DANIEL - M.STRABONI (excusés).

L'ébauche d'un plan de travail pour 1990 constituait l'ordre du jour de cette réunion. Les réflexions des réunions précédentes (3 Mai et 11 Mai 1989) ont été approfondies de façon à déboucher prochainement sur des propositions concrètes.

I TOURISME

Les bases de discussion ont porté sur son avenir qui devra de plus en plus faire appel à des professionnels et à la mise en valeur des atouts naturels insuffisamment exploités.

A) En ce qui concerne le professionnalisme du tourisme, Le Conquet possède un Syndicat d'Initiative fonctionnant actuellement grâce au bénévolat pour une grande partie de son activité, notamment le travail de type "administratif" (réponse au courrier, acheminement des dépliants ...). D'autre part, l'accueil n'est actuellement effectué ni dans un local adapté, ni par un personnel qualifié.

Il paraît évident que cette situation ne pourra se pérenniser et que progressivement notre commune devra se doter des moyens nécessaires à l'amélioration de ces conditions pour assurer un dynamisme indispensable au bon développement d'un secteur à la fois naturel et important pour son économie.

Concrètement, la commission a formulé les souhaits suivants :

- dégageement progressif d'une partie de la dotation touristique pour une utilisation effective sur ce chapitre.
- aménagement du local situé dans Beauséjour, face au musée, en Office du Tourisme, si possible pour le printemps 1990 (N.B : une grande partie des travaux pourrait être réalisée par les ouvriers municipaux).
- embauche en haute saison d'une hôtesse d'accueil qualifiée et possédant la connaissance des langues étrangères correspondant aux fréquentations rencontrées : Anglais, Allemand, Italien (par exemple étudiants en BTS Tourisme). En ce qui concerne cette proposition, deux solutions sont possibles :

- embauche direct par la Municipalité ou embauche par l'Office du Tourisme en lui assurant les moyens financiers nécessaires.

B) En ce qui concerne la mise en valeur des atouts naturels, la commission a évoqué certaines réalisations envisageables dans un avenir proche :

- fleurissement de la ville
- mise en valeur des sentiers côtiers

- isolement des containers de déchets de la vue du public
- choix d'une plage sous surveillance avec délimitation des zones de baignade et de planches à voile. Eventuellement club de jeux pour les enfants.
- apposition d'une flamme du Conquet sur le courrier.

Bien entendu la commission n'oublie pas l'aménagement du port de plaisance dont l'intérêt touristique et économique est extrêmement important, ainsi que l'aménagement de Beauséjour. En outre, elle formule le vœu que l'association des commerçants soit contactée pour désigner un membre à en faire partie en qualité de membre extra-municipal.

II COMMUNICATION-ANIMATION

A) Bulletin municipal

En raison de la périodicité de celui-ci certains articles n'ont plus leur objet au moment de la parution. En conséquence, la création d'une feuille d'annonces (recto-verso) à parution plus fréquente en fonction des besoins est souhaitée. Celle-ci pourrait contenir également des annonces à caractère commercial et être mise à la disposition des concitoyens en mairie, dans les commerces, et être affichée au centre-ville au verso d'un plan de la ville réactualisé.

En liaison avec la communication, la commission suggère que les différentes commissions disposent en mairie de boîtes à lettres (ou de cases) destinées à recevoir le courrier qui leur est adressé.

L'acquisition d'un rétro-projecteur d'un usage plus commode qu'un tableau est souhaité pour servir de support à certains exposés en matière d'information municipale.

Au niveau de la communication et de l'animation, la commission envisage de proposer à l'ensemble des associations de la commune un annuaire, sur le modèle de celui existant déjà à Plougonvelin. Celui-ci est essentiellement destiné à faire connaître les buts de l'association ainsi que les coordonnées de ses principaux responsables.

En matière de coordination du calendrier des manifestations, il semble souhaitable de proposer aux associations une première réunion en Janvier, suivie d'une seconde en Mars pour une mise au point définitive du calendrier annuel.

La commission " Tourisme-Communication-Animation" formule le vœu que ses propositions soient prochainement mises à l'étude afin de se concrétiser par délibération du Conseil Municipal.

Le Président
G.TREBAOL



E C O L E

S A I N T

J O S E P H ...

OCTOBRE ... la vie scolaire a pris son rythme de croisière ...

Durant les deux mois de vacances d'été, l'école a connu une intense activité. En effet, dès le 3 Juillet, les bulls, camions et autres engins envahissaient la cour ... rasaient le préau des primaires, et, durant quatre semaines, ce fut la démolition des murs intérieurs des classes maternelles, pierre par pierre ... travail très laborieux vu leur épaisseur !... L'école n'était qu'amoncellement de pierres, de gravats, de poussière, un spectacle de désolation ! ...

AOÛT a vu arriver les "bâtisseurs" ... les cloisons se sont élevées dans les deux classes de l'étage, désormais accessibles par un escalier montant du préau, tandis que la classe des tout-petits devenait une salle très spacieuse, de 17 m x 6m, bien éclairée par un bow-window ... Un toit architecturé sur le préau des petits et un nouveau bloc sanitaire complétaient l'ensemble des travaux, qui se sont terminés à la fin du mois d'août.

Tout ceci ne s'est pas déroulé sans que les responsables aient une petite inquiétude quant à la finition du chantier pour le jour de la rentrée ! ...

Un grand coup de chapeau à tous les bénévoles qui, en un temps record, dès la fin du chantier, ont peint .. tapissé .. poncé .. réinstallé le mobilier dans les classes, et permis qu'au jour " J ", le 4 Septembre, tout soit prêt pour accueillir les enfants .

Tout n'est pas fini, loin s'en faut ... Le préau des primaires est actuellement en construction, mais nous en parlerons une autre fois ...

LES ELEVES DANS LES ECOLES DU CONQUET A LA RENTREE 89/90

Au total 418 élèves ont rejoint les divers établissements scolaires de la commune le 5 Septembre 1989 pour une nouvelle année d'études.

Etablissement	Rappel Rentrée 88/89	Rentrée 89/90	LE CONQUET	TREBABU	Autres communes
Ecole maternelle publique	45	46	34	10	2
Ecole maternelle privée "St Joseph"	65	70	58	9	3
Ecole primaire publique	49	42	26	11	5
Ecole primaire privée "St Joseph"	149	137	108	21	8
Collège " Dom Michel "	138	123	67	21	35
TOTAUX	446	418	293	72	53

ASSOCIATION FAMILIALE

Avec la rentrée scolaire, les activités reprennent au 5 rue Aristide Lucas. Mme BARON accueille les enfants le matin dès 7H30, après la classe jusqu'à 19H ; le mercredi toute la journée (formule Centre Aéré de 7H30 à 19H).

Les tarifs- en garderie péri-scolaire : 1/2H = 6 F
1 H = 9 F
2 H = 17 F

- le mercredi et petites vacances : la journée = 50 F
la 1/2 journée = 25 F

Durant l'année scolaire 88-89, Mme BARON, a été secondée par une jeune fille ; l'association a aidé cette personne à suivre une formation B.A.F.A (contrat T.U.C). L'association souhaite renouveler ce type de contrat et recherche une personne (pour renseignement Tél : 98-89-05-07).

En accord avec la Municipalité et la société H.L.M, l'association a pu conserver la maison pour une année supplémentaire. Il faudra trouver un local proche des deux écoles " maternelle et primaire" pour la rentrée 1990.

L'association possède du bois de chauffage (orme), stocké au sec ; si vous êtes intéressé téléphoner au 98-89-12-78. Le produit de la vente servira à financer du matériel pour les enfants.

NOUVELLES DU MUSEE DE BEAUSEJOUR

Les travaux continuent ... la réduction de l'équipe ouvrière à deux ou trois personnes n'a pas permis une ouverture estivale et des problèmes de vitrage d'aquarium sont venus ces dernières semaines contrarier nos envies d'une inauguration aux alentours de la Toussaint.

Cependant de nombreux prêts ou dons d'objets rendent nos trois salles chaque jour un peu plus attrayantes . Deux cents ou trois cents personnes, en majorité des touristes étrangers et quelques rarissimes Conquétois ont franchi le seuil du futur Musée cet été et nous ont conseillés ou encouragés dans les moments difficiles.

Maintenant l'affaire suit son cours au rythme de nos disponibilités, les objets plus particulièrement recherchés dans l'immédiat : tête et mains de mannequin "homme" pour compléter un scaphandrier "pieds-lourds", têtes de mannequins "femme" pour support de coiffes... et plus généralement toutes sortes de matériels ou photos ayant eu trait à la vie locale du Conquet ou à la pêche aux crustacés, toutes époques confondues. ..

Il reste que ... le plus simple pour connaître nos besoins ou pour nous aider à terminer au plus vite nos aménagements, est de venir nous rencontrer à Beauséjour, l'accès des locaux étant libre durant les travaux...

PS. L'enveloppe financière octroyée par le Comité Gouel ar Mor s'amenuisant chaque jour un peu plus et le bois coûtant cher, nous sommes preneurs de tous dons de planches, chutes de contre-plaqué...

=====
JP. Clochon, Didier Quentel =====



* Les équipes seniors filles et garçons comme chaque année ont repris le chemin de la salle omnisports mi-août afin de préparer le tournoi " 9ème édition du challenge Pen Ar Bed " qui se disputa la samedi 26 Août.

* En ouverture du tournoi les filles jouèrent le matin contre l'équipe cadette régionale de Ploudalmézeau.

* Les garçons après avoir passé sans problèmes les éliminatoires arrachèrent une nouvelle victoire en finale comme l'an passé devant l'E.S Kerbonne 3 (35-31).

* En soirée le challenge opposa 6 équipes de niveau

NATIONAL. Les matchs des deux poules qualificatives à la finale nous amenèrent les Nantais de l'Hermine opposés à l'U.J.A.P de Quimper. Les nantais pourtant décevants l'année dernière n'eurent aucun mal devant les Quimpérois un peu juste en effectif ce jour là.

* A notre grande satisfaction nous retrouverons les Nantais l'année prochaine pour la " Dixième édition ".

* Le tournoi fut d'un très bon niveau mais un peu trop viril et avec beaucoup d'engagement physique.

* Depuis l'entraînement a repris pour les poussines, benjamines et minimex filles. Leur championnat reprendra le 7 Octobre.

* Les championnats seniors filles et seniors garçons ont repris depuis le 23 Septembre.

- pour les filles, cette saison sera encore difficile et il faudra tout faire pour le maintien. L'effectif est très juste et surtout très jeune.

- pour les garçons, le championnat ne devrait poser aucun problème ; un seul mot d'ordre, jouer pour le plaisir mais attention au faux pas.

Prochain rendez-vous important :

Coupe de France cadettes ; Dimanche 15 Octobre 1989 au Conquet contre P.L Recouvrance à 15H30. En cas de victoire, elles recontront Ploudalmézeau le Dimanche 5 Novembre à 15H30, toujours au Conquet.

** APPEL : Nous espérons après Noël engager une équipe de poussins. Alors les garçons nés en 1978 - 1979 - 1980, venez nous rejoindre !!

ÉCOLE TECHNIQUE PAR ALTERNANCE

MAISON FAMILIALE

22, Rue du Stade - 29290 SAINT-RENAN - ☎ 98.84.20.09

ORIENTATION

Vos enfants sortent cette année d'une classe de 5^e - 4^e - CPPN - 3^e - CAP :

ils sont intéressés par la vente ou le social

La Maison Familiale, 22 rue du Stade à

Saint-Renan peut les accueillir en classe de

4^e ou 3^e, préparatoire, CAPA vente,

BEPA auxiliaire social en milieu

rural (alternance stages-école).

L'inscription se fait sur dossier, après entretien. La motivation du jeune est importante pour la réussite des études. Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner.

- Le Centre Médico-Social de Saint-Renan nous informe de son changement d'adresse :
Il est à présent installé 43 rue Général de Gaulle. Téléphone : 98-84-23-22

Article destiné aux parents susceptibles de faire appel à une Assistante Maternelle agréée.

La circonscription d'Action Sanitaire et Sociale organise des journées de sensibilisation pour les candidates Assistantes Maternelles P.M.I :

- Le 29 Janvier 1990

- Le 31 Mai 1990

Nous demandons aux personnes intéressées de s'inscrire auprès de la Circonscription 19 -
Tél : 98-84-23-22

Il faudra compter un certain délai entre la réunion d'information et l'instruction du dossier en vue de l'agrément.

Compte tenu de l'attente prévisible, nous vous demandons de prendre vos dispositions avant la date envisagée pour l'accueil de votre enfant.

BRIDGE ET SCRABBLE

BRIDGE : réunions le lundi à 14 H - salle polyvalente (club 3^e âge)

SCRABBLE : réunions le mercredi à 14 H - salle polyvalente (club 3^e âge)

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

N° d'appel téléphonique : 1 5

Le Centre 15 est implanté à BREST au CHR.

Il réalise une collaboration entre deux structures :

- le SAMU 29 dont la vocation est de prendre en charge les urgences nécessitant des secours médicalisés.

- l'ASSUM 29 qui est l'association des médecins généralistes rentrant dans le cadre du Centre 15, donc de l'aide médicale.

L'appel : en cas de situation de grande urgence médicale au patient ne trouvant pas de réponse adaptée à son appel d'urgence ou en cas d'accident.

Au Centre 15 : un médecin régulateur vous répond 24H sur 24H. Il vous interroge pour apprécier la gravité de la situation et déclenchera immédiatement le moyen d'intervention le plus approprié. Il vous conseillera sur la conduite à tenir en attendant l'arrivée des secours.

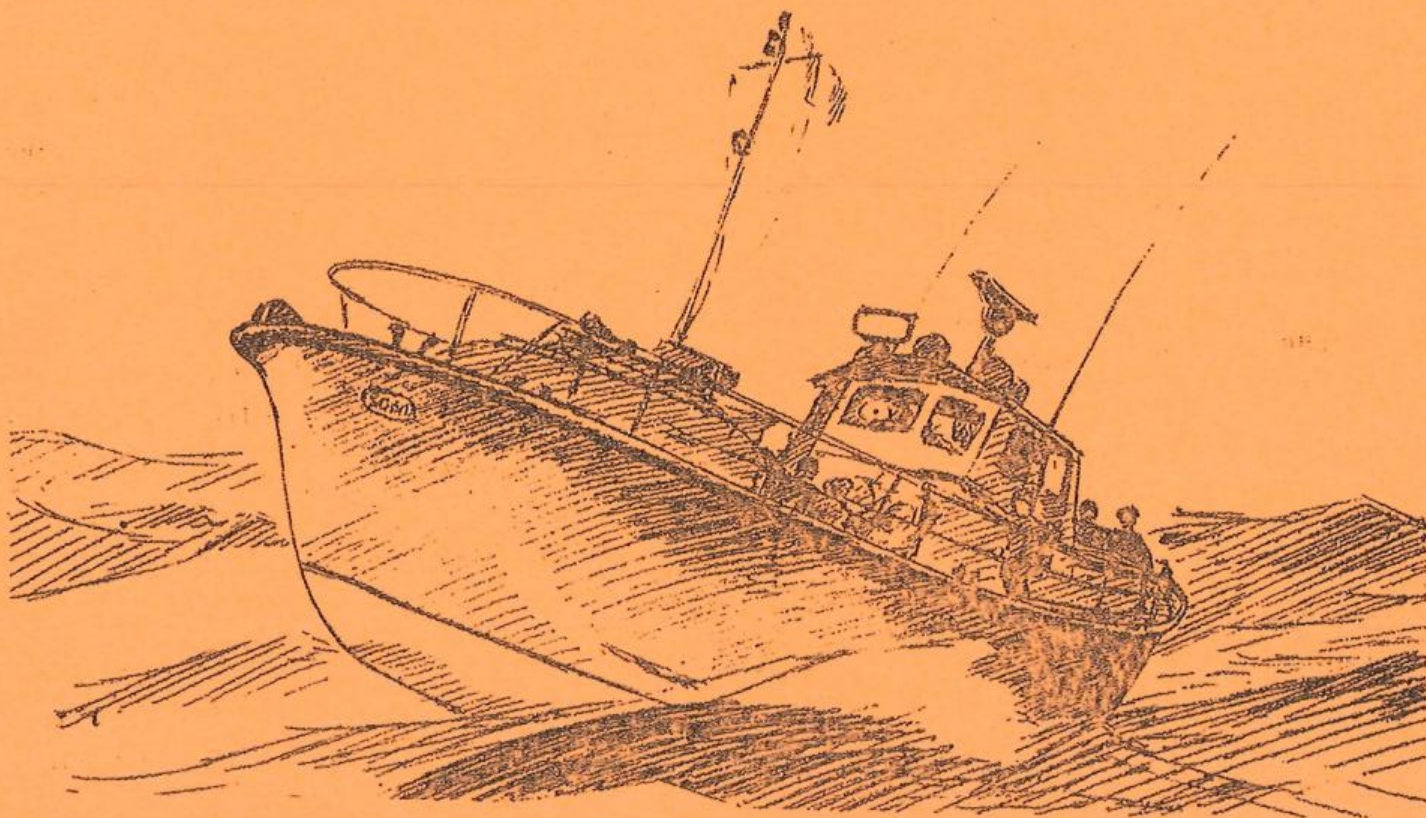
Ces derniers peuvent être :

- le médecin généraliste, soit le médecin de garde, soit le médecin d'astreinte vis à vis du Centre 15.

- le SAMU, les sapeurs pompiers, les ambulances privées en cas de décision d'hospitalisation publique ou privée.

- la gendarmerie.

Il est bien entendu que le Centre 15 ne se substitue pas aux moyens de secours habituels : médecin traitant, médecin de garde. Il supplée à leur absence en cas d'urgence.



DE BABORD

A TRIBORD

La Base Nationale Marine a accueilli cet été 580 jeunes sur les deux mois, le même nombre de jeunes que l'année précédente.

Les activités ont été variées et, pour la majorité des jeunes très enrichissantes. On doit le succès de ces camps à la bonne participation de la population. Nous tenons à vous remercier tous pour votre aide et votre soutien.

Nous avons fait également un chantier à Trébabu, la restauration d'une chapelle - rejointement, débroussaillage, peinture- tout ceci a permis à la chapelle de retrouver sa beauté.

A Ouessant également, les Scouts ont participé à quelques chantiers, surtout des chemins côtiers ou des plages à nettoyer. Globalement on peut être satisfaits de l'opération de l'été sachant que nous avons toujours à mieux faire.

La présence de Joël BELEC, notre permanent, a certes contribué à rendre ce camp possible. On est satisfait de ses prestations et de sa gentillesse. Le choix d'embauche n'a pas été facile, aujourd'hui on peut s'en féliciter.

Cette année, nous allons accueillir des groupes sur les week-ends et sur les vacances. Nous proposerons des stages de connaissance du milieu marin. Nous aurons un stage préparant à la qualification de patron d'embarcation et patron de flotille aux vacances de printemps.

L'été prochain nous organiserons encore l'accueil de Scouts de toute la France et de l'étranger. Cette fois ci nous avons l'assurance d'avoir la messe télévisée le 22 Juillet. Elle se fera autour du fort. Ce sera un temps fort pour la commune et bien sûr pour la Base.

Il y aura une particularité l'année prochaine puisque nous n'accueillerons au mois de Juillet que des Scouts Marins. Des contacts ont déjà été pris avec plusieurs groupes et il semblerait que cette proposition intéresse plus d'un groupe. Du fait que ce sont essentiellement des scouts marins, nous étendrons notre zone de navigation et pour cela nous mettrons une partie de nos bateaux à Illien.

Le fort quant à lui devrait, si tout se passe bien, si accord du Conservatoire du Littoral, si le budget est équilibré, donc trouver des sources de financement, subir un rajeunissement architectural. Deux architectes, Monsieur Philippe TANGUY de St Renan et Monsieur BOURGEOISE de Brest travaillent sur ce projet qu'ils disent nous rendre dans les jours qui viennent.

Bref, beaucoup de travail mais qui apportera des fruits à notre commune et aux jeunes qui passent. L'impact économique pour la commune est non négligeable ; des calculs ont été faits et c'est indéniable, la base apporte de l'argent dans la commune. Quoi qu'on en dise une telle activité est payante à long terme. Ce sont des jeunes qui reviendront un jour avec d'autres personnes, ce sont des bateaux en hivernage, ce sont des bateaux à construire, sans compter tout ce qui est apporté par les jeunes eux-mêmes.

Pour faire vivre tout cela, une équipe de 15 bénévoles s'active. Nous sommes toujours intéressés par la participation de nouvelles personnes.



GROUPE PEN AR BED
LE CONQUET

" VERS LES TERRES NOUVELLES "

Voilà l'objectif des Scouts de France pour les 3 prochaines années. Objectif défini lors de la dernière assemblée générale des Scouts de France à Paris. " Terres Nouvelles" pour proposer le scoutisme à tous les jeunes qui le désirent et faire vivre partout un scoutisme de qualité. Savez-vous qu'en France 30% des jeunes veulent vivre une expérience scout ?

Et le groupe du Conquet dans tout cela ?

Il continue son chemin sans tapage et déterminé.

- 19 louveteaux sont partis en camp cet été à Goulven.

- les mousses sont allés à Lanvéoc Poulmic avec des mousses du Havre et de Rouen pendant une dizaine de jours. Que de souvenirs ! la traversée de la rade à l'aviron faute de vent avec les fleurs de lys par exemple ou encore la visite de la presqu'île de Crozon à pied. Malgré toutes ces petites misères, une correspondance s'est établie avec les normands.

- les marins ont navigués avec le voilier du groupe à Camaret, Morgat, Ouessant.

La rentrée vient de s'effectuer. Si au niveau du nombre d'enfants désireux de faire du scoutisme, le ciel est au beau fixe, pour l'encadrement, gros nuages !

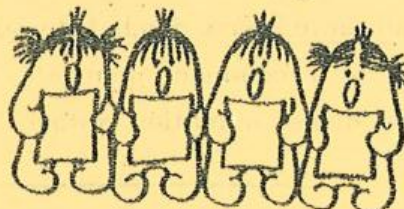
Nous comptons donc sur l'aide d'autres bénévoles. Pour tous renseignements téléphonez au 98-89-03-35 ou 98-89-00-24.

Nous profitons de cette rentrée pour remercier la municipalité pour son aide, ainsi que l'ensemble des Conquétos qui, en achetant du muguet ou un calendrier nous permettent de faire vivre la proposition Scouts de France aux jeunes de notre localité.

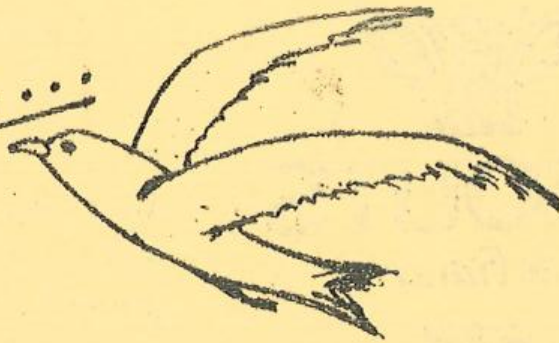
La Maîtrise.

LES JEUNES CHANTENT AU CONQUET ?...

Si vos enfants aiment chanter ou veulent apprendre à chanter, nous invitons tous les jeunes (à partir du CML) à se retrouver à la salle Omnisports le Mercredi de 17h45 à 18h45.



Club des Mouettes...



Le club a organisé sa vente artisanale le 13 Août qui a obtenu un grand succès. Les étals étaient bien achalandés, tous les articles sont confectionnés à longueur d'année par les adhérents, la restauration a bien marché - café, gâteaux, crêpes.

Un grand MERCI à tous les bénévoles pour cette journée.

Le 12 Septembre, le club ouvre ses portes, les aînés peuvent passer un bon moment - aux boules, aux cartes, dominos, tricots, scrabble.

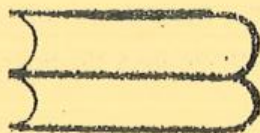
Le 27 Septembre, concours de pétanque : Saint-Renan recevait les clubs et bien sûr ces derniers ont remporté la coupe.

Le 4 Octobre, visite de la Pointe du Raz en passant par Douarnenez. avec visite du musée du bateau.

Sur le retour nous nous sommes arrêtés à Confort Meillaires où Monsieur le Recteur de cette commune nous fait visiter la belle église, ses vitraux, son carillon, la statue de Notre Dame de Confort toute illuminée, c'était beau.

Les Anciens étaient contents de leur journée.

KENAVO



CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS

10 RUE LIEUTENANT FOURDEN LE CONQUET

Prêts de livres - Adultes, Jeunes

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Mercredi	} de 10h30 à 11h30
Jeudi	
Samedi	

L'abonnement annuel s'élève à 40,00F par famille (valable sur toute la France)

Prêt du livre : 3,50 F pour un mois

Prêt de la nouveauté : Prix d'achat divisé par 20, pour 15 Jours.

Les titres des nouveautés reçues récemment sont affichés à l'intérieur de la bibliothèque. Nous envisageons la possibilité d'une animation autour d'un livre au cours de ce trimestre.

LES PREMIERS PAS DE " L'OLYMPIQUE CLUB DE KERMORVAN " ...

Créé le 10 Juillet 1989 et entériné par le Sous-Préfet le 27 Juillet, l'O.C.K fait désormais partie du paysage sportif de la commune. Ses ambitions sont très modestes. Le but des personnes qui l'animent est tout simplement d'organiser une course pédestre annuelle. Sa fondation a été motivée par le brillant succès qu'a connu les " premières foulées Conquétoises ", grâce, il est vrai, à l'excellente collaboration de nombreux Conquétois, notamment de la majorité des commerçants et de la municipalité, dont le concours fut fort apprécié.

Lors de cette première édition il fallait être crédible. Et dans ce domaine, les avis formulés par de nombreux participants furent plus que favorables. Néanmoins, les organisateurs ont retenu les critiques objectives émises par un certain nombre. Au lieu de 5 boucles d'un peu plus de 3 Kms, la prochaine édition se fera sur 3 boucles de 5 Kms200. Cette deuxième course devrait avoir lieu le Samedi 12 Mai en semi-nocturne. A condition bien sûr que les instances compétentes acceptent cette date.

Venez rejoindre Claude CAMPENS...

Par ailleurs, sous l'égide du club, et à la demande de certaines personnes, la jeune association serait susceptible d'étendre son action avec Claude CAMPENS qui a choisi Le Conquet pour vivre une paisible retraite. Ancien Président de l'Alsacienne et Lorraine de Paris, cet amoureux de la course à pied voudrait fouler le bitume avec les nombreux adeptes que connaît la commune. S'engager avec Claude ne présente aucun caractère officiel, ni aucune obligation. Cet habitué des grands marathons ou semi-marathons internationaux (New-York - Londres) se veut simplement d'être le capitaine de route et éventuellement conseiller des chevronnés, des débutants et des jeunes de 7 à 77 ans ...

Pour de plus amples informations, téléphonez à Claude CAMPENS au 98-89-09-81

Le Président : Charles PODEUR

Collège Dom Michel

Cà y est, l'année scolaire a repris ! La rentrée du 5 Septembre s'est déroulée en deux temps : l'appel des 5^è-4^è-3^è a eu lieu à 9H, alors que les 6^è faisaient " leurs premiers pas " à Dom Michel, accompagnés de leurs parents à 10H.

Les effectifs du collège sont sensiblement les mêmes que l'an passé.

Ce premier trimestre verra l'organisation d'un FORUM de l'orientation. En effet, il est en projet de faire venir de nombreux directeurs du Finistère au Conquet pour exposer les différentes formations que l'on trouve sur le Département après la classe de 3^è. Ce forum ne sera pas uniquement destiné aux élèves du collège mais également à tous les jeunes et les parents désireux de s'informer sur ce sujet. La date sera fixée ultérieurement.

BON TRIMESTRE !



Mer Montagne.

Un bilan très positif à tous niveaux pour notre association qui a mené tambour battant la saison 1989.

Le bal du 14 Juillet, quai du Drellac'h, aux couleurs bleu, blanc, rouge fut une réussite ; le traditionnel feu d'artifice clôtura cette mémorable journée.

Les foires à la brocante dans les rues du centre se sont déroulées sous le soleil et dans la musique puisque pour l'occasion des orgues de barbarie ont animés cette journée. Touristes et Conquétois se sont restaurés à notre stand dans la joie et la bonne humeur.

Nous avons accueilli cet été une vingtaine de jeunes montagnards dont une quinzaine du club de sport de Manigod qui sont restés avec nous une dizaine de jours. La première approche du milieu marin a suscité beaucoup de passion ; planches à voile, découverte de l'île d'Ouessant en vélo, rallye pédestre dans les rues du Conquet n'ont pas manqués d'accentuer l'enchantement général de tous ces jeunes sportifs.

La fête de la moisson à Lochrist le 26 Août dernier organisée par notre association n'a pas failli à la tradition ; nos jeunes Manigodins ont pu apprécier pour leur dernier jour de vacances parmi nous la confection des " amarrous", cordes tressées longues de plusieurs mètres fabriquées à partir de paille ; le tir à la corde ; le lancé de la botte de paille sans oublier la course en sac ... Tous ces jeux furent entrecoupés par des danses Bretonnes notamment la Gavotte très appréciée de tous ; un soir de fête où l'ambiance créa un bon moment de détente.

MOT DU PRESIDENT " MER MONTAGNE "

J'ai tenu à écrire ces quelques lignes afin de remercier toutes ces personnes qui aiment entraver la bonne marche d'une association.

A la tête d'une équipe très soudée et enthousiaste nous avons, cet été, fait le maximum pour animer Le Conquet.

Je tiens également à féliciter la bonne initiative des commerçants qui ont compris que le dynamisme d'une ville en saison passe par son animation. Il faut reconnaître que la municipalité en place, comme la précédente, a toujours favorisé la bonne marche d'une association active.

Malgré toutes les critiques, et coups bas, l'association n'est pas prête à baisser les bras ; les encouragements ne manquent pas avec la venue de dix nouveaux membres.

Alors, Mesdames, Messieurs, les critiqueurs affutez vos langues, Mer Montagne a beaucoup de projets...



Dojo de L'Iroise.

Une saison est à peine finie qu'une autre commence.

Une saison 88-89 riche en résultats :

NIVEAU DEPARTEMENT :

1ère Marie Lise BARON

1ère Gwen LE BRIS

1er Jérôme LE GUENNEC - Xavier VAILLANT

1er Jean-Yves PERAN - Loïc PROVOST - Rémy HASCOET

NIVEAU BRETAGNE :

1er Jérôme LE GUENNEC

1er Loïc PROVOST

René CHAPALAIN obtient sa ceinture noire.

Début Août, 18 membres du club se sont rendus en Angleterre pour une rencontre inter-clubs avec le club de Saint-Austell.

Ce sera à notre tour au mois de Mai ou Juin 1990 de recevoir le club anglais.

Pour cette saison les horaires des cours sont les suivants :

Mardi : 18^h00 - 19^h30 : Enfants ceinture orange . 19^h30 - 21^h00 : Ados + Adultes .

Vendredi : 18^h00 - 19^h30 : Enfants débutants . 19^h30 - 21^h00 : Ados + Adultes .

Samedi : 15^h00 - 17^h00 : Pour tous .

Un cours pour féminines est à l'étude . Renseignements au : 98.48.58.58



Comité de Jumelage.

Cette année, comme les années précédentes, un échange d'enfants avec LLandeilo a eu lieu en Juillet/Août. Nous avons aussi accueilli la chorale galloise le 2 Septembre. Elle a, comme d'habitude, obtenu un grand succès.

Chaque fois que des groupes gallois viennent au Conquet, ils s'inquiètent de la vie et de l'oeuvre de Jean-François LE GONIDEC. Notre comité a traduit pour eux en Anglais un condensé de sa vie. Nous vous donnons dans ce bulletin ce même condensé qui est assez peu connu des Conquetois.

Nous signalons que le tombeau de Le Gonidec est au cimetière de Lochrist (entrée route du Conquet). On y trouve des inscriptions en gallois, en breton et en français. En avril dernier, le mausolée a été entièrement rénové par les soins du Comité de Jumelage.



LA VIE DE JEAN-FRANCOIS LE GONIDEC



SON PÈRE CHARLES ROBERT, PROFESSION "COMMIS DE LA FERME DES DEVOIRS" NOUS DIRIONS AUJOURD'HUI "COMMIS DE LA RÉGIE DES VINS ET ALCOOLS". IL A LE TITRE DE CHEVALIER.

EN 1765 IL S'ÉTABLIT AU CONQUET ET SE MARIE AVEC ANNE MARIE POHON, VEUVE DE L'ÉCUYER JOSEPH DE PENFEUNTEUNION, DE KÉRANDIOU, IL S'ÉTABLIT À RECOUVRANCE EN 1770.

C'EST AU CONQUET QUE NAÎT JEAN-FRANÇOIS EN 1775, SA MÈRE MEURT EN 1777, ELLE A 37 ANS. LE PÈRE DISPARAIT LE MÊME JOUR ET ABANDONNE SA FAMILLE, LES ENFANTS SONT ADOPTÉS PAR LES FAMILLES NOBLES DE LA RÉGION.

JEAN-FRANÇOIS EST ADOPTÉ PAR LA FAMILLE DE KERSAUZON AU CHÂTEAU DE KERJAN MOL, IL FAIT SES ÉTUDES AU COLLÈGE DE TRÉGUIER DE 1787 À 1791, DATE OÙ LE COLLÈGE EST FERMÉ, IL REVIENT AU CONQUET CHEZ LES DE KERSAUZON PUIS IL SE CACHE À KERVEATOUS, UN CHÂTEAU PRÈS DE ST-RENAN, PENDANT LA RÉVOLUTION, PUIS IL EST ARRÊTÉ À LAMBERT ET EMPRISONNÉ AU CHÂTEAU DE BREST ET EMMENÉ À CARHAIX OÙ M^{ME} JEANNE DE KERSAUZON ET JEAN-FRANÇOIS, SONT DE NOUVEAU EMPRISONNÉS. IL EST LIBÉRÉ LE 27 DÉCEMBRE 1794.

EN 1804, IL EST À PARIS.

EN 1805, IL EST NOMMÉ AIDE-CONTREMAÎTRE DE L'ADMINISTRATION FORESTIÈRE DE LA MARINE.

EN 1806, IL EST À BERLIN POUR ÉTUDIER LA FORÊT DE THURINGE POUR LE COMPTE DE NAPOLEÓN ALORS EN GUERRE CONTRE LA PRUSSE, EN 1806, IL PUBLIE UNE ÉTUDE SUR LES MOTS BRETONS ANALOGUES À CERTAINS MOTS GRECS ET ALLEMANDS ET AUSSI DES NOMS DE LIEUX ET D'HOMMES SE RETROUVANT IDENTIQUES EN BRETAGNE, EN ÉCOSSE, EN IRLANDE, EN GALLES ET DANS LA CORNOUAILLE BRITANNIQUE.

EN 1812, LE GONIDEC EST NOMMÉ AGENT FORESTIER DE LA MARINE À HAMBOURG.

LE 22 MARS 1812 IL EST AFFECTÉ À NANCY.

EN 1814, IL EST NOMMÉ À NANTES, IL SE MARIE À NANTES EN 1816 AVEC JEANNE MALJEAN. LE 2 JUILLET 1816, IL EST AFFECTÉ À MOULINS PUIS À ANGOULÈME EN 1818.

EN 1819, IL RÉDIGE UN DICTIONNAIRE CELTO-BRETON.

EN 1815, UN PASTEUR GALLOIS, LE RÉVÉREND-PRICE AVAIT PRIS CONTACT AVEC LE GONIDEC ET APPREND LE BRETON, DANS LE BUT DE TRADUIRE LA BIBLE EN BRETON, PRICE S'ÉTONNE QUE LA BIBLE AIT ÉTÉ TRADUITE DANS TOUTES LES LANGUES MINORITAIRES D'EUROPE ET PAS EN BRETON.

EN 1824, AU COURS DE LA RÉUNION AU PAYS DE GALLES DE LA SOCIÉTÉ BRECON CYMREIGYDDION PRICE DIT "LES BRETONS DE FRANCE SONT D'ORIGINE CELTIQUE, DESCENDANT SOIT DES GAULOIS, SOIT DE LA COLONIE GALLOISE ÉTABLIE EN GAULE PAR CONAN MERIADEC VERS 385 APRÈS J. CHRIST, AU TEMPS DE L'EMPEREUR ROMAIN "MAXIME". ILS PARLENT UNE LANGUE TELLEMENT SEMBLABLE AU GALLOIS, QUE L'IDENTITÉ DE LEUR ORIGINE Y APPARAÎT INDISOUTABLE.

UN AUTRE PASTEUR GALLOIS, JOHN JENKINS NÉ À LLANGYNNDIR GLAMORGANSHIRE INSTALLÉ À BREST ET CONTACTE LE GONIDEC.

EN 1827, LE GONIDEC, PRICE ET JENKINS TRADUISENT LA BIBLE EN BRETON, PRESQUE TOUTS LES EXEMPLAIRES SE VENDENT RAPIDEMENT AU PAYS DE GALLES, EN BRETAGNE ELLE N'A PAS EUE DE SUCCÈS ÉTANT TROP LITTÉRAIRE.

JENKINS MONTE UN CENTRE PROTESTANT À TREMEL ET DIFFUSE LA BIBLE EN BRETON REVUE PAR LE GONIDEC EN 1833. LE GONIDEC EST PRIVÉ DE SON EMPLOI. IL ENTRE ALORS À PARIS AU SIÈGE DE LA "COMPAGNIE DES ASSURANCES GÉNÉRALES" FONDÉE PAR MONSIEUR DE COURCUFF. LE GONIDEC ADHÈRE À L'INSTITUT HISTORIQUE.

IL A MAINTENANT D'AVANTAGE DE TEMPS POUR S'OCCUPER DU RENOUVEAU DE LA LANGUE BRETONNE, AVEC MONSIEUR DE LA VILLEMARQUÉ ET BRIZEUX (POÈTE BRETON ET FRANÇAIS). LE GONIDEC DEMANDE AU GOUVERNEMENT QU'UNE MISSION SOIT EXPÉDIÉE AU PAYS DE GALLES. LE MINISTRE REFUSE. IL ORGANISE ALORS DES BANQUETS BRETONS À PARIS. LE 1ER EN 1836, LE SECOND EN 1837. DEVAIT ÊTRE PRÉSIDENT PAR CHATEAUBRIANT, MALADE IL SE FIT REMPLACÉ PAR LE GONIDEC.

EN 1838, C'EST ENCORE LE GONIDEC QUI PRÉSIDE. LE DISCOURS PRONONCÉ PAR BRIZEUX TRAITE DES GALLOIS ET DES BRETONS - MÊME RACE, MÊME LANGUE - IL CITE POUR ILLUSTRER SES PROPOS, UN ÉPISODE D'UNE GUERRE FRANCO-ANGLAISE D'IL Y A 50 ANS, DONC VERS 1788 ENVIRON : UN RÉGIMENT GALLOIS DE L'ARMÉE ANGLAISE DÉBARQUE À ST-CAST. UN RÉGIMENT BRETON LUI FAIT FACE. BOUDAIN AUX CRIS DE LEURS CHEFS ET À LEURS CHANTS DE GUERRE, LES DEUX PEUPLES SE RECONNAISSENT, JETTENT LEURS ARMES ET COURRENT L'UN VERS L'AUTRE.

PENDANT TOUTE CETTE PÉRIODE DE LA VILLEMARQUÉ, BRIZEUX, LE GONIDEC, PRICE ET UN NOUVEAU VENU JONES TRAVAILLENT À LA RÉNOVATION DE LA LANGUE, ET SONT REJOINTS PAR UN AUTRE BRETON ALEXIS RIO, DE L'ILE D'ARZ. MARIÉ À UNE GALLOISE, IL RÉSIDE AU PAYS DE GALLES. TOUS PRENNENT PART AU MOUVEMENT DE LA RENAISSANCE CELTIQUE.

C'EST RIO QUI PROPOSE À LA SOCIÉTÉ D'ABERGAVENNY L'IDÉE DE FAIRE PARTICIPER UNE DÉLÉGATION BRETONNE DE L'EISTEDDFOD D'OCTOBRE 1838.

UN GROUPE IMPORTANT D'AMIS DE LE GONIDEC PARTIRA DE ST-MALS LE 29 SEPTEMBRE. LE GONIDEC NIEST PAS LÀ, MALADE, TRÈS MALADE; IL MEURT À PARIS LE JOUR DE LA CLÔTURE DE L'EISTEDDFOD, LE 12 OCTOBRE 1838. IL N'IA JAMAIS VU LE PAYS DE GALLES. IL EST INHUMÉ AU CIMETIÈRE DE MONTMARTRE.

UNE SOUSCRIPTION EST OUVERTE POUR RAMENER LE CORPS AU CONQUET. LE LIEU CHOISI POUR L'INHUMATION EST LE THEVEN, À UN ENDROIT OÙ SON TOMBEAU SERA VISIBLE, ET DE LA TERRE DE BRETAGNE ET DE LA MER. UN MENHIR DOIT ÊTRE DRESSÉ SUR SA TOMBE. LE CORPS FUT TRANSPORTÉ AU CONQUET LE 3 JANVIER 1845, AVEC L'AUTORISATION DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. IL ARRIVERA LE 16. IL SERA EXPOSÉ À LA CHAPELLE DOM MICHEL. FINALEMENT ON DÉCIDE QUE LE LIEU D'INHUMATION SERA LOCHRIST.

LE MONUMENT SERA INAUGURÉ LE 12 OCTOBRE 1845. DEPUIS LA DESTRUCTION DU CONQUET, JAMAIS LA VILLE N'AVAIT VU TANT DE MONDE, VOITURES, CAVALIERS, PIÉTONS SONT ARRIVÉS DE PARTOUT.

SONT PRÉSENTS : L'ÉVÊQUE, LE PRÉFET, LES MAIRES DE LA RÉGION, LES FONCTIONNAIRES, LE BARON MENU DU MENYL, ANTHONY PERIER, VICE CONSUL ANGLAIS, REPRÉSENTANT LES GALLOIS D'ANGLETERRE, LES PARENTS DE LE GONIDEC, LES FAMILLES DE KERSAUZON, MONSIEUR DE BLOIS.

LE TRÈS MAUVAIS TEMPS EN MER EMPÊCHE UNE FORTE DÉLÉGATION GALLOISE D'ASSISTER AUX CÉRÉMONIES.

Le comité de jumelage demande à Mr Le Maire et à Mess Les Conseillers de perpétuer le souvenir de cet enfant du Conquet, en apposant la dalle posthume :

SALIE JEAN FRANÇOIS LE GONIDEC.

LOUIS QUEMENERné au CONQUET en 1643, mort EVEQUE DE SURAT (INDE) en 1704)

Michel Quemener compte parmi les honorables marchands du Conquet quand, le 3 septembre 1643, sa femme donne naissance à un fils prénommé Louis.

Louis, adolescent aurait dû commencer à s'initier aux affaires pour succéder un jour à son père dans son négoce, ou devenir maître de l'un des nombreux navires de commerce du Conquet...Mais là n'était pas sa destinée..Un pèlerinage avec sa mère à Ste Anne d'Auray, l'entraîna, vers sa quinzième année, dans des études de théologie....

Dom Michel Le Nobletz (1577-1652), qui connaissait bien l'enfant espiègle et turbulent qu'était Louis, aurait prédit "qu'il deviendrait plus tard un personnage saint dans l'église de Dieu. .."

Ses études achevées Louis Quemener est ordonné prêtre et débute comme vicaire perpétuel de la paroisse des Sept-Saints à Brest, en avril 1667. Ceci s'explique : l'église des Sept-Saints était alors un prieuré de l'abbaye de St-Mathieu. Vers la fin de l'année 1670 il obtient la place de recteur de Ploudaniel et ne résidera plus au Conquet. .. Il y passe cependant le 22 mai 1675 pour assister aux obsèques de son père : Michel Quemener bourgeois du Conquet a été enterré en l'église de Lochrist, en présence de Laurent Calvez sieur de Kersalou, marchand du Conquet gendre du défunt, de Messire François Corbier prêtre, de Louis Quemener recteur de Ploudaniel ...etc (Etat-Civil du Conquet).

En 1680, Quemener qui a quitté la Bretagne s'intéresse à l'évangélisation des régions lointaines, à 37 ans il entre dans sa Société des Missions Etrangères de Paris (fondée en 1653 pour la conversion des Infidèles en pays étrangers). Le 6 avril 1682 il est à Brest avec deux confrères, prêt à s'embarquer sur un vaisseau à destination de la Chine. Sa famille, ses amis, jusqu'au dernier moment essaieront en vain de le détourner d'un voyage aussi périlleux.

La navigation se passe sans problèmes jusqu'à Surat (nord-ouest de l'Inde) là, nos missionnaires trouvent place sur un autre navire qui les conduit au Siam d'où par suite d'ennuis complexes ils ne repartiront que quelques mois plus tard à bord d'un navire anglais. Ce navire anglais après une traversée pleine d'avaries, d'échouages et ennuis divers arrive enfin sur rade de Amoi à 400 lieues de Peking. A la Noël 1684, Quemener et ses compagnons sont toujours bloqués à Amoi à bord de leur malchanceux navire.

En janvier 1685 nos trois français pénètrent enfin en Chine, Quemener est assigné par son supérieur Mgr Pallu, fondateur des Missions Etrangères, au poste de Fo-Kien; il commence immédiatement à apprendre la langue des Mandarins.

Les années suivantes Louis Quemener gère le procure de Canton tout en exerçant de temps à autre le ministère apostolique dans les provinces de Kouang-ton, de Fo-Kien et Tche-Kiang.

1690 : Il doit quitter la Chine pour deux raisons : sa santé d'abord et ensuite la nécessité de combattre une intention du Pape visant à confier aux Portugais le protectorat des Missions en Chine. De plus les pères des Missions Etrangères sont en guerre ouverte avec les Jésuites ...un voyage à Rome s'impose, Quemener est prêt à s'embarquer vers le mois d'août 1690.

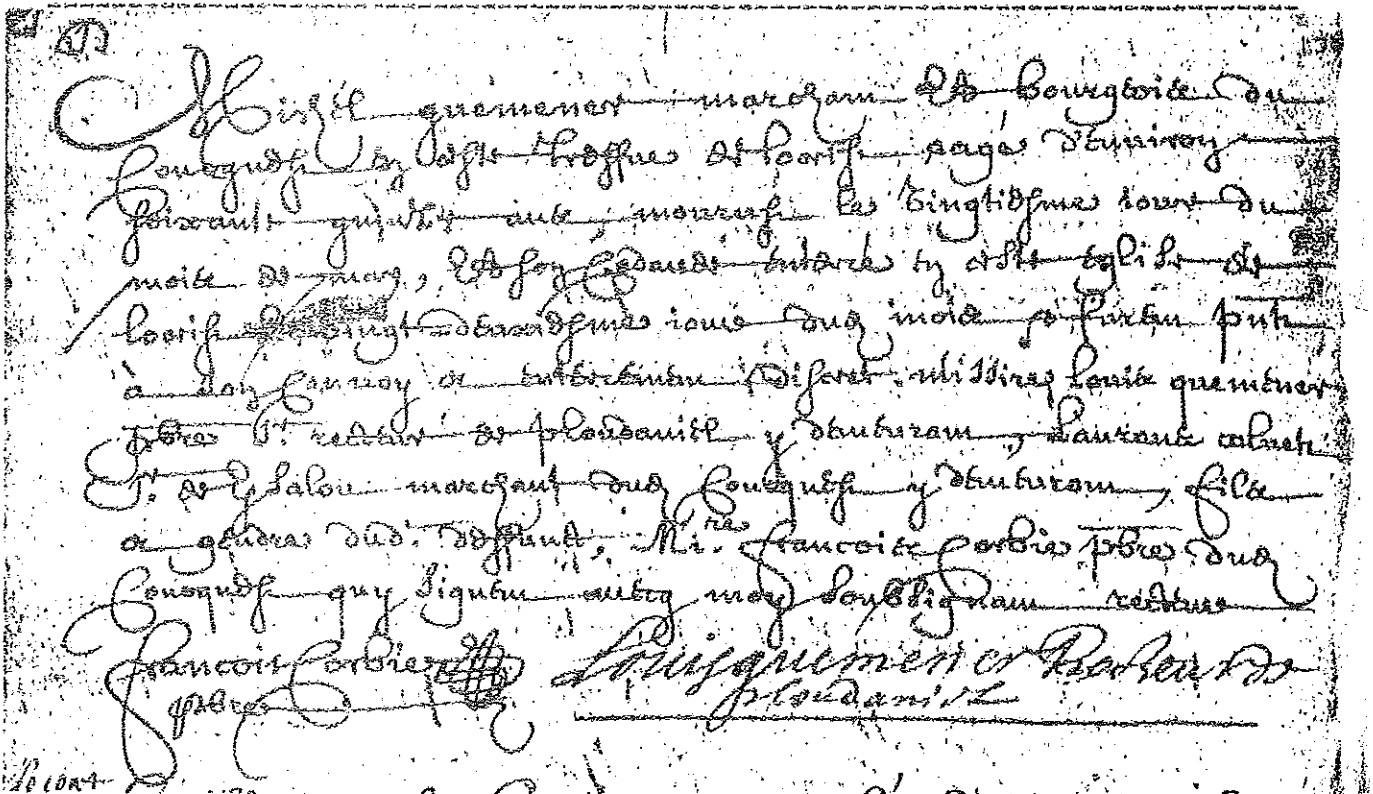
Départ à bord d'un vaisseau anglais qui le conduit à Pondichery (sud de l'Inde)... arrivée fin 90 . De là il gagne Surat puis la Perse par mer, traverse ce pays par terre pour gagner Alexandrette au sud-est de la Turquie d'où un navire le prend comme passager pour Marseille. Il arrive dans ce port à la fin de 1691 pour y subir l'opération d'une fistule (l'un des motifs de son long périple). Le 20 mai 1692 il s'embarque à nouveau à destination de Rome, but de son voyage. La tempête le déroute sur Gênes. Il débarque finalement au port de Rome le 10 juin 1692. Durée de l'expédition : presque deux ans, l'aller en avait pris presque trois.

Voici donc Quemener à Rome en qualité de procureur des Missions Etrangères et chargé en même temps par l'Evêque de Chartres d'obtenir du Pape l'approbation de la constitution de la Maison de Saint-Cyr, établissement fondé par Louis XIV à la Porte de Versailles et sous l'impulsion de Madame de Maintenon, pour l'éducation de 250 jeunes filles de la noblesse, peu favorisées par la fortune...

Le 26 novembre 1692, Quemener a une première entrevue secrète et particulière avec le Pape Innocent XII au sujet des affaires de Chine et des différents entre Franciscains, Jésuites et Pères des Missions Etrangères...elle sera suivie d'autres audiences car il va séjourner au Vatican jusqu'en 1697.

Par la suite, mais je n'ai plus de détails, Louis Quemener va retourner en mission en Extrême-Orient et sera nommé Evêque de Surat (Inde) ...Il est mort en 1704 mais où ?

Sources : 14 feuillets dactylographiés, incomplets, provenant de papiers ayant appartenu à Melle E. Causeur. Il semble que l'étude sur Quemener ait été faite par le Chanoine Kerbiriou d'après des notes de Mr de Kerdanet.



Etat-Civil du Conquet.

Acte de décès de Michel Quemener, avec les signatures de François Corbier prêtre du Conquet et de Louis Quemener, recteur de Ploudaniel.

Dans la même époque : Le Guennec attribue dans le blason du Conquet : le 3 à la fasce d'azur accompagné de deux dauphins de même à la famille de Fontenay originaire de Lochrist qui a produit un mathématicien et astronome célèbre : le père de Fontenay de l'ordre des Jésuites l'un des chefs de la mission scientifique que Louis XIV envoya à l'Empereur de Chine Kang-Hi pour fonder l'observatoire de Pékin. (A bord de l'Amphitrite qui quitte Port-Louis en 1702 pour la Chine il y a en effet un Père de Fontenay, jésuite. Historia nr494) ...